



PRIX MAISON D'IZIEU

2^e édition



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

MAISON
D'IZIEU

PRÉSENTATION

La Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés (Ain, France) a pour mission de contribuer à la réflexion et l'éducation de tous les publics sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent : idéologies totalitaires, extrémismes religieux, violation des droits fondamentaux, essentialisation raciale, déportations, tueries de masse.

Elle se préoccupe de maintenir vivant le souvenir des enfants juifs qui y avaient trouvé refuge à partir de mai 1943, surtout de ceux qui s'y trouvaient encore le 6 avril 1944, jour de leur arrestation par les nazis qui les déportèrent ensuite à Auschwitz- Birkenau.

La Maison d'Izieu est également un lieu de formation d'enseignants et de professionnels de la médiation, français et européens, et possède un centre de documentation spécialisé sur les thèmes de la Shoah, de l'enfance dans la guerre, du jugement des crimes contre l'humanité, de la création d'une justice pénale internationale et de la construction de la mémoire de la Shoah. Les chercheurs peuvent y consulter des archives conséquentes.

Confrontée comme tous les mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale à la disparition progressive des témoins et à la nécessité de trouver de nouveaux outils pour transmettre la mémoire de cette période, la Maison d'Izieu souhaite, par la création de ce prix, faire comprendre le présent aux jeunes générations à la lumière du passé. La réalisation de « capsules vidéo » par des élèves leur permettra de réfléchir sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui. Ils devront s'appuyer sur des ressources historiques mises à leur disposition par le mémorial mais aussi sur l'actualité internationale. En lien avec l'enseignement moral et civique, les élèves seront amenés à décrypter les images proposées par les différents médias.

QUI PEUT PARTICIPER ?

- **Catégorie primaire**

Les classes de CM1 et de CM2*

- **Catégorie collège**

Les classes de 6^e, 5^e, 4^e, et 3^e (comprenant les 3^e SEGPA et 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel)*

- **Catégorie lycée professionnel**

Les classes de lycéens en formation professionnelle (EREA, CFA et autres)*

* Classe de l'enseignement public et privé sous contrat d'association avec l'État sur l'ensemble de la France métropolitaine.

- **Catégorie internationale**

Les classes de primaire, de collège et de lycée professionnel provenant d'établissements situés à l'étranger.

QUELLE PRODUCTION ATTENDUE ?

Une **production collective** est attendue. Un seul projet par classe sera retenu par le jury.

Cette production collective sera uniquement sous forme audiovisuelle de petits films dits « **capsules vidéo** ».

Une grande liberté est laissée aux participants. La production remise pourra adopter les formes suivantes : **film, animation, fiction, reportage, documentaire...**

Une production uniquement au format **mp4 de 10 minutes** maximum est attendue.

Pour accompagner les délibérations du jury, la production sera accompagnée d'une **note d'intention** jointe (480 caractères maximum).

Précisions : Une attention particulière est attendue de la part des participants quant au respect de la propriété intellectuelle et des droits à l'image (sources et crédits des documents, autorisations des enseignants à filmer les élèves et diffuser les productions en ligne). Les classes participant à la catégorie internationale pourront réaliser leur vidéo dans une langue étrangère mais devront dans ce cas la sous-titrer en français.

QUELLE THÉMATIQUE ?

Lettres et dessins d'enfants dans les conflits contemporains.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est organisée autour de deux moments :

- **le mercredi 30 septembre 2020**

Un formulaire en ligne sera accessible sur le site de la Maison d'Izieu à l'adresse suivante : www.memorializieu.eu

- Après validation de l'inscription, un **code de connexion** sera fourni pour accéder à un espace en ligne. Un dossier documentaire y sera mis à disposition des groupes participants. Cet espace permettra également de soumettre la production finale.

L'espace ressource de la Maison d'Izieu permettra d'accompagner les participants sur les questions pédagogiques, documentaires, informationnelles, organisationnelles, techniques, etc.). Les établissements pourront nous contacter à prixjeunes@memorializieu.eu. Chaque demande fera l'objet d'un traitement de la part du service ressource de la Maison d'Izieu.

QUEL CALENDRIER ?

Début des inscriptions
mercredi 30 septembre 2020.

Fin des inscriptions
Lundi 16 novembre 2020.

Téléversement

Les productions seront à téléverser impérativement sur l'espace en ligne avant le **jeudi 18 mars 2021**.

Un message de confirmation sera adressé après vérification de la validité (notamment technique) des fichiers produits. Si un problème technique apparaît au moment de téléverser le fichier, le contact avec l'équipe de la Maison d'Izieu se fera à l'adresse suivante : prixjeunes@memorializieu.eu.

Mise en ligne des productions

Les films réalisés par les groupes participants seront mis en ligne le **lundi 29 mars 2021** et le vote en ligne sera possible du **1^{er} au 8 avril 2021** (jusqu'au vendredi 8 avril à minuit).

CONSTITUTION DES JURYS, NATURE ET REMISE DES PRIX :

Les délibérations du jury de la Maison d'Izieu sont organisées à deux niveaux :

Le jury inter-académique

Le jury inter-académique est constitué des représentants désignés par les recteurs de toutes les académies qui participent au prix de la Maison d'Izieu. Après vérification et validation des productions finales (durée du film, pertinence des contenus, format, etc.), il se réunira entre le 1^{er} et le 8 avril 2021 pour élire les lauréats du prix inter-académique.

Le jury d'élèves

Chaque élève participant au projet a la responsabilité de juré pour élire les lauréats de l'année (primaire, collège et transversal). Le vote se fera depuis la plateforme en ligne.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PRODUCTIONS

Les jurés (jury d'élèves et jury inter-académique) prennent en compte les exigences suivantes :

Respect de la thématique

Qualités esthétiques et narratives

Aller-retour passé-présent

Travail de groupe

Précision des repères historiques et géographiques, du lexique historique et géographique, des faits dans la narration

Exactitude des sources documentaires et des crédits.

LAURÉATS ET REMISE DE PRIX

Cinq prix seront décernés par chacun des jurys :

Prix Maison d'Izieu – catégorie Primaire

Prix Maison d'Izieu – catégorie Collège

Prix Maison d'Izieu – catégorie Lycée professionnel

Prix Maison d'Izieu – catégorie Internationale

Prix spécial du Jury Maison d'Izieu (jury inter-académique des référents mémoire et citoyeneté)

La remise du prix a lieu à la Maison d'Izieu (70 route de Lambraz, 01300 Izieu).

Tous les lauréats et les membres du jury inter-académique sont invités à cette cérémonie qui se tiendra le **jeudi 27 mai 2021**. Les frais de déplacement des lauréats en France métropolitaine uniquement (élèves, accompagnateurs) ainsi que des référents académiques seront pris en charge par la Maison d'Izieu. Pour les lauréats de la catégorie internationale, le déplacement pourra être facilité mais ne pourra pas être financé.

NATURE DES PRIX

400 euros par catégorie de prix pour les établissements scolaires lauréats sous forme de chèques cadeau.

Cadeaux pour les élèves.

VALORISATION DES TRAVAUX DES LAURÉATS

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit de la Maison d'Izieu, de tous les droits de propriété des candidats ou de leur ayant droit sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les réalisations primées resteront consultables sur le site internet Prix Maison d'Izieu dans l'onglet « éditions précédentes ».

CALENDRIER

1

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

Ouverture des inscriptions en ligne

2

LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Date limite des inscriptions depuis le formulaire dédié

3

JEUDI 18 MARS 2021

Date limite du dépôt des productions sur la plateforme en ligne

4

LUNDI 29 MARS 2021 Mise en ligne des vidéos

5

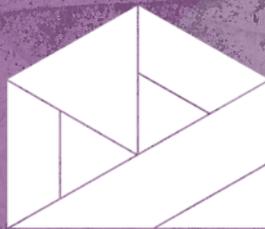
**DU JEUDI 1 AVRIL
AU JEUDI 8 AVRIL 2021** (à minuit)
Période des votes

6

LUNDI 12 AVRIL 2021
Publication officielle du palmarès

7

JEUDI 27 MAI 2021
Cérémonie de remise des prix aux lauréats à la Maison d'Izieu



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

**MAISON
D'IZIEU**